AMAF MEDOC

Association pour le Maintien de l'Activité Forestière en Médoc

> AG du 4 septembre 2021 Le Temple

Accueil - Feuille d'émargement

- Grand merci à tous les présents
- Feuille de présence à remplir avec adresse email et téléphone
- Nous avons contacté environ 280 personnes par email ou courrier postal sans compter le Conseil d'Administration 23 personnes.
- Quelquefois dans la précipitation, car nous avons été retardé par la situation sanitaire, nous avions comme objectif le mois de Juillet pour cette AG, ceci aura pu causer quelques bugs, et quelques personnes oubliées, veuillez nous en excuser.
- Plusieurs personnes se sont excusées car pris par ailleurs mais sont de tout coeur avec nous.
- Quelques uns sont réticents au Pass Sanitaire
- Nous avons aussi invités plusieurs personnalités : pouvoirs publics , partenaires, professionnels .

Partenaires et pouvoirs publics invités

- Sénatrice: Florence Lassarade
- Député: Benoit Simian
- Conseillère départementale: Pascale Got
- Président de CDC Médullienne: Christian Lagarde (excusé)
- Président PNR Médoc: Henri Sabarot
- Maires: Lanton, Le Porge, Carcans, Lacanau, Saumos, Ste Hélène, Brach, Salaunes, Le Temple (Lanton et Ste Hélène excusés)
- Présidents DFCI Gironde représenté par Mr Gerard Larrue
- Présidents de DFCI des communes concernées
- Président du Syndicat des Sylviculteurs, Vice president Mr Heraud présent
- Président et animateur du SIAEBVELG : Mr Peyrondet et Mr Quenault
- Présidents des GPF Médoc: Mr Alain Berard et GPF Bassin : Mr Armand Loubiat
- Professionnels de la filière forêts bois : Alliance Mr Jean Sionneau, Mr Landureau, Mr Gizard (excusé)
 - Chaleureux Remerciements

Ordre du Jour

- Rapport moral
- Rapport administratif
- Rapport financier
- Rapport d'activité et projets
- Rapport technique : nappe, champs captants , relevés de hauteur de nappe
- Conclusion
- Interventions différents invités

Rapport Moral: Les Valeurs de l'Association

- Opposition au projet de champs captants
 - ros doutes sur les études successives
- Apporter des arguments pour faire évoluer le projet avec l'aide du SySSO et d'autres partenaires
- Création d'un comité de vigilance: surveillance des niveaux de nappe
- Faire entendre la voix des professionnels de la forêt
- Se faire dédommager en cas de préjudice
- Bénévolat

Rapport Moral: Les enjeux pour l'Association et le périmètre d'action/Rappel sur le projet

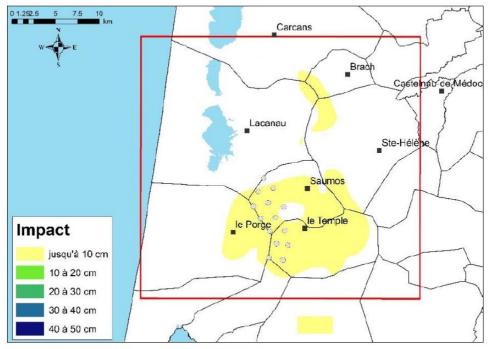
- 14 Forages sur Saumos et le Temple
- Pompage de 10 Millions de M³/an pour Bordeaux Métropole
- 9 communes concernées au moins

• Etudes du BRGM : modélisations successives : presque pas d'impacts disent ils , on en doute beaucoup

Lanton	Brach
Le Porge	Salaunes
Lacanau	Saumos
Carcans	Le Temple
St Hélène	

Rapport Moral : Les enjeux pour l'Association Rappels sur le Projet

- Selon le BRGM
- Nappe superficielle

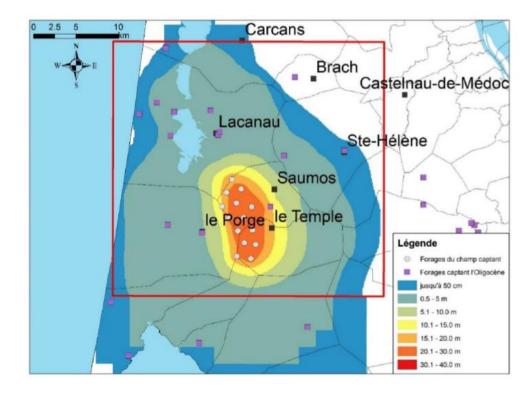


Configuration finale retenue du champ captant

- Les zones d'impacts ont variés au fil du temps selon les études et les modèles
- Préalablement 1 m à 1,2 m puis 30 à 40 cm
- Dernière étude 10 cm de baisse maximum voire 5 cm
- Gros doute, Nos craintes sont une baisse l'été qui provoque un stress hydrique plus important que d'habitude et nuise à la croissance du Pin

Rapport Moral : Les enjeux pour l'Association Rappels sur le Projet

- Selon le BRGM
- Nappe profonde



- Cet impact a diminué au fil du temps, au début de 60 à 80 mètres
- Niveaux de rabattement de nappe prévisions actuelles : 30 à 40 m : on peut penser à un effet de dépression important sur la nappe superficielle
- Seul le château d'eau de Saumos le Temple serait impacté...

Rapport Moral : L'objet statutaire de l'Association

Article 2 - Objet

L'association a pour objet la sauvegarde et la mise en valeur des landes girondines du Médoc pour ce qui concerne l'air, la biodiversité et l'eau de la forêt, et plus généralement l'ensemble des éléments naturels ou anthropiques susceptibles d'interagir directement ou indirectement sur la forêt.

Rapport Moral : Les Objectifs de l'Association

Article 3 - Objectifs

L'association œuvre sur le territoire des landes girondines, avec comme objectifs principaux :

- de surveiller, quantifier et partager l'état environnemental des principaux milieux tels qu'ils sont perçus par les acteurs économiques.
- de permettre une exploitation pérenne des ressources du territoire, dans le respect des écosystèmes naturels et dans le cadre de modèles économiques viables.
- d'intervenir avec tous les moyens possibles, en priorité la concertation, auprès des parties prenantes, notamment lors de l'élaboration de grands projets susceptibles d'impacter durablement les milieux (infrastructures routières, aéroportuaires, aménagements structurants ruraux ou urbains, stockages souterrains, captage d'eau, extractions diverses).
- si besoin de formuler des propositions alternatives ou complémentaires.



Rapport administratif

- Journal officiel
- Les Statuts
- Le Bureau (7 membres)
 - Président : Michel ROBERT : Ingénieur Eau Environnement
 - Vice Président : André PROUVOYEUR : Sylviculteur
 - Vice Président : Jean PERAGALLO : Docteur en Géologie de l'environnement
 - Trésorière: Geneviève THORAVAL : Sylvicultrice
 - Trésorier adjoint: Didou DEYRES : Agriculteur, sylviculteur
 - Secrétaire : Jean Bernard ELIES : Sylviculteur
 - Secretaire Adjoint : Aurélie ORNON : Gestionnaire forestière

Rapport Administratif (Suite) Le CA: 23 membres

Nb	Nom	Prénom	Commune	
1	ARNAUD	Martine	Le Porge	
2	BAQUEY	Alexia	Lacanau	
3	BLANC	Dominique	Le Porge	
4	CHEIN	Renaud	Brach	
5	DEYNAT	Jean-Marie	Lacanau	
6	DEPART	Jérôme	Sainte Hélène	
7	DEYRES	Didier	Le Porge	bureau
8	ELIES	Jean Bernard	Sainte Hélène	bureau
9	GARRIGOU	Alain	Saumos	
10	GAULAIN	Gabriel	Le Temple	
11	HOSTEIN	Daniel	Salaunes	
12	LAGUEYTE	Jean-Louis	Sainte Hélène	

Nb	Nom	Prénom	Commu ne	
13	MAURIN	Jean- Jacques	Le Temple	
14	MEYRE	Bruno	Sainte Hélène	
15	ORNON	Aurélie	Le Temple	bureau
16	PERAGALLO	Jean	Saumos	bureau
17	PROUVOYEUR	André	Saumos	bureau
18	QUIRAC	Florent	Le Porge	
19	RENOUX	Sébastien	Lacanau	
20	ROBERT	Michel	Le Temple	bureau
21	ROBERT	William	Le Temple	
22	THORAVAL	Geneviève	Saumos	bureau
23	TRIAULAIRE	Nicolas	Sainte Hélène	

Le rapport de Gestion financière

Bilan budget : pas de bilan pour l'instant mais des besoins financiers

Dépenses:

- Assurance : 124€/an
- Huissier : P.I: 850€ en 2015 à Saumos
- Drones : état sanitaire: 6 à 8 €/ha
- Apprenti / stagiaire : 10 K€/an
- Avocat: 200 à 300 € / heure
- Banderoles : 500€ l'unité
- Site internet : environ 3000€
- Frais divers



Recettes:

- Cotisations
- Subventions
- Dons
- Mécénat

Cotisations 2021 - 2022 AMAF Médoc

• 30 € : propriétaires de moins de 100 ha

• 60€ : propriétaires de plus de 100 ha et groupements forestiers

• 60€ : Entreprises de la filière forêts bois

Voir bulletin d'adhésion

Rapport d'activités

- Relevés de nappes superficielles en forêt, depuis plus de 5 ans à Saumos, maintenant à Ste Hélène, Au Temple et au Porge ça démarre, Lacanau ?
- Membre de la CLE du SAGE Lacs Médocains: réunion de Lacanau --/--
- Intervention du député Benoit Simian (voir sa lettre au Ministre de l'Ecologie)
- Collaboration avec les municipalités, le Siaebvelg : Réunions avec Bx Métropole : 03/03/2021 à Salaunes, Réunion à Saumos : 20/10/2020
- Recherche de stagiaires
- Appel à la mobilisation et à l'implication de tous en soutien à l'AMAF Médoc

Rapport d'activité : Les Projets

- Communication : page web, compte facebook
- Procédure de concertation : participation
- Idées à développer:
 - Démarche NeoTerra (Ambitions 8,9,10 de la feuille de route)
 - Sensibilisation à la production et à la gestion forestière durable auprès du grand public
 - Stockage du CO2 par la forêt (Label bas carbone)
- Veille sur les solutions alternatives : dessalement eau de mer, traitement de l'eau de la Garonne, pompage dans les lacs du Médoc
- Imagerie satellite pour suivre l'état sanitaire
- Contacts avec Bordeaux Métropole

	Alerter	sur les enjeux environnementaux induits par le
projet des champs captant		es champs captant

Inspection diligentée par vos soins soit menée par le conseil général de l'environnement et du développement durable

> Données objectives quant à ce projet

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ - ÉGALITE - PRATERNITÉ

Ministère de la Transition Ecologique A l'attention de Madame la Ministre Mme POMPILI Barbara Hôtel de Roquelaure 246 boulevard Saint-Germain 75007 Paris

NATIONAL!

DEPUTE DE LA GIRONDE

COMMISSAIRE AUX FINANCES

COMMISSAIRE AUX AFFAIRES EUROPEENNES

MEMBRE DU COMITE DE BASSIN ADOUR GARONNE

MEMBRE DE LA DELEGATION AUX OUTRE-MER

VICE-PRESIDENT

DU GROUPE D'ETUDES

A VOCATION INTERNATIONALE

DES ILES DU PACIFIQUE

VICE-PRESIDENT

DU GROUPE D'ETUDES

CHASSE, PÊCHE ET TERRITOIRES

Madame la Ministre, Chin Sarsare

Lesparre-Médoc, le 28 Mai 2021,

En Gironde, l'approvisionnement en eau de la métropole bordelaise devrait se faire à l'avenir grâce au prélèvement de cette ressource dans les Landes du Sud-Médoc avec le projet de forage en eau profonde dit de champ captant du Médoc.

Les prévisions de longs termes démontrent que les prélèvements envisagés provoqueront des conséquences environnementales non maîtrisées à ce jour.

Or, les sylviculteurs informent sur le fait que ces forages pourraient assécher la culture des pins maritimes pourtant nécessaires et précieux à l'écosystème local. Plusieurs élus locaux sont aussi très mobilisés pour alerter sur les enjeux environnementaux induits par ce projet champ captant.

Il n'existe aujourd'hui aucune étude publique sur l'impact environnemental des forages profonds. Cette situation crée des tensions entre les acteurs locaux mais inquiète également quant à une gestion pérenne de la ressource en eau.

Aussi, Madame la Ministre, il serait souhaitable qu'une inspection diligentée par vos soins soit menée par le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable sur le projet champ captant du Médoc afin que les acteurs et décideurs locaux aient des données objectives quant à ce projet. Un rapport permettrait ainsi d'apaiser les débats et de prendre les meilleures décisions pour la Gironde.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Amilies Girating

>----

Benoit SIMIAN

ASSEMBLEE NATIONALE: 101 rue de l'Université - 75355 PARIS 07 SP - benoît.simian@assemblee-nationale.fr

BUREAU PAPLEMENTAIRE: 17-19 avenue de Bordeaux - Drayton Square - 33340 LESPARRE-MÉDOC Tél.: 05 56 73 81 29 - permanence@benoitsimian.fr

Rapport technique (Jean Peragallo)

• Description: Les nappes d'eau

Le champs captant

• Les relevés de nappes : conclusions

Conclusion

- Opposition au Projet de champs captants
- Faire entendre notre voix de professionnels
 - Avec l'aides de personnalités et élus
 - Avec l'aide de la Maison de la Foret
 - Avec l'aide de nos adhérents les plus nombreux possible
- Comité de vigilance du niveaux des nappes : mesures concrètes, être prêts à démontrer les préjudices.
- Mobilisation de tous les adhérents: rassembler nos forces
- Besoins financiers

Interventions des Invités

- Pouvoirs publics :
 - Député Simian,
 - Sénatrice Lassarade,
- PNR : Mr Sabarot
- Maison de la Forêt (SySSO): Mr Heraud
- Autres

Merci pour votre attention Questions?



Approbation des différents rapport

- Approbation
 - Rapport Moral
 - Rapport administratif
 - Rapport financier
 - Rapport d'activité et Projets
- Remerciements aux membres, aux partenaires